



La vie du palais

La séance solennelle de rentrée du Jeune barreau de Bruxelles.

La séance solennelle de rentrée, le 21 janvier 2011, a commencé, actualité oblige, par une déclaration liminaire du bâtonnier Buyle. Celui-ci a évoqué la révolution tunisienne, salué le courage des avocats de ce pays et apporté le soutien du barreau de Bruxelles au conseil de l'Ordre national des avocats de Tunisie dans son combat pour la transition vers un régime démocratique. Cela fut dit avec solennité et une ferveur affirmée.

Ensuite...

Rarement, voire jamais, ai-je entendu autant de critiques négatives à propos d'un discours qu'à la sortie de la salle des audiences solennelles de la cour d'appel, au terme d'une séance trop longue.

D'où cette question : pourquoi un jeune avocat ambitionne-t-il de prononcer le discours de rentrée, avec ce que cela implique comme préalables nécessaires, de la présentation au suffrage, de choix d'un sujet, de documentation et d'écriture?

Dans le cas de Sylvie Callewaert, on a obtenu la réponse. Plutôt deux fois qu'une.

À l'entame, après avoir fait le récit de ce que vécut le 22 avril 1943 une certaine Germaine de 17 ans, avec qui elle s'est confondue, à qui elle s'est identifiée, pour rendre hommage à son héroïne : une grand-mère militante et activiste communiste.

Dans la péroraison, fière d'être elle-même, d'être avocat, d'être montée à la tribune, d'y avoir « mis son cœur et ses tripes ».

Entre les deux, illustrant involontairement la citation de Françoise Sagan (tirée d'où?), placée en exergue de son texte écrit (« Nous sommes peu à penser trop, trop à penser peu »), l'évocation de grands noms (Nelson Mandela, « un confrère », Jésus de Nazareth, Rosa Luxembourg, Dolorès Ibarruri, la « Pasionara »), beaucoup d'idées générales et reçues, peu de réflexion personnelle et quelques incongruités.

Nous aurions tant apprécié une explication du titre : « Tous les goûts sont dans ma nature », qui fut finalement fournie par M^e Cédric Lefebvre, président goguenard et décontracté, lequel rappellera une chanson sans queue ni tête, mais plaisante, de Jacques Dutronc et Étienne Daho.

Nous aurions aussi voulu savoir le fin mot de ce « Vive la révolution » final.

En fait, elle en a trop dit de ce qui ne nous a intéressé que modérément : le procès du capitalisme contre le communisme soumis à « un juge dans la salle ». Et pas assez d'elle-même, sans doute.

Le président de la Conférence n'y est pas allé avec le dos de la cuiller en répondant au discours de sa « chère oratrice ». Il a parlé, notam-

ment, du ressassement d'un « concentré de poncifs ». Laissant là la polémique, il termina par un hommage venu du cœur à Brice Remy, orateur désigné pour le discours de l'année dernière, qui tira sa révérence après en avoir donné le titre « Un caméléon sur une couverture écossaise ».

Il appartenait au bâtonnier de conclure. D'abord sur le sujet en évoquant les « cocktails » mariant des doses variables de libéralisme et de communisme, citant la social-démocratie, l'État-providence et l'économie sociale de marché, auxquels il eût pu ajouter la doctrine sociale de l'Église, c'est-à-dire la démocratie chrétienne. Ensuite, dans une syndicalisation croissante de son propos, en traitant du goût des autres, illustré par le film éponyme d'Agnès Jaoui, des goûts de l'Ordre et, pour finir, pour envoyer dire ce qu'il pensait au ministre de la Justice du sort réservé au palais du même nom, au procureur général, de l'application par notre barreau de la jurisprudence *Salduz* et à Joseph Kabila du traitement réservé à l'avocat Firmin Yangambi.

Las! Le message du bâtonnier est venu aux oreilles d'un auditoire lassé.

Yves VAN DE LANOOTE

Quatre mains pour une rentrée.

Il fallait être « gonflé », comme le disait avec gentillesse et élégance, Frank Braley, en prélude au concert de rentrée, gonflé pour organiser cette manifestation singulière, même si la tradition est longue qui, depuis le bâtonnier Pierre Legros, fait clore les festivités de la rentrée du barreau de Bruxelles... en musique. Pas en fanfare.

Deux invités d'exception avaient été conviés, en effet, par le bâtonnier Jean-Pierre Buyle, à unir leurs mains sur un clavier, pour le plus grand bonheur de leurs auditeurs.

Les deux mains de Frank Braley qui, s'il fut peut-être bâtonnier du barreau de Bruxelles dans une autre vie, décrocha, c'est une certitude, le premier prix du concours Reine Elisabeth en 1991. Les mains encore de François Glansdorff qui présida lui, c'est sûr, aux destinées du barreau de Bruxelles, ce qui n'empêche pas qu'il fut peut-être aussi lauréat du concours Chopin de Varsovie. Il faudra demander à Nicolas Blamont, à moins que ce ne fut François Jongen, le malicieux présentateur du programme de vérifier ses fiches.

Sceptique, pour les plus mélomanes, curieux et très confraternel pour tous, le public réuni dans la salle de musique de chambre du Bozar, eut droit à un vrai concert. C'est, debout, qu'il fit une longue ovation aux quatre mains, émues et encore un peu abasourdies sans doute d'avoir pu relever ce défi.

Que Frank Braley fit d'abord le cadeau d'une sonate *op. 27 n° 2* de Beethoven, exceptionnelle, ce « Clair de lune » dont tous les apprentis pianistes ont joué les trois premières mesures, abandonnant aux plus grands l'admirable mouvement lent et le démentiel troisième mouvement, que ce fut un moment rare, nul ne s'en étonnera... L'interprète du jour la dédia avec humour à M^e Etienne Wéry, qui, pour l'avoir

accueilli pendant la durée du concours et avoir entendu s'entraîner son hôte prestigieux, n'osa plus jamais, selon ses dires, s'essayer à l'instrument.

C'est dommage peut-être, car les pianistes amateurs peuvent parfois réaliser des prouesses. La redoutable Fantaisie en fa, pour quatre mains de Schubert que François Glansdorff donna ensuite, avec Frank Braley, convainquit en effet les mélomanes sceptiques évoqués plus haut et enchantait le public tout entier. Il fallait certes de l'audace pour jouer cette partition avec un pianiste du niveau de « notre » Reine Elisabeth, mais aussi de la détermination, du talent... et de la modestie pour se mettre à l'école d'un professeur exceptionnel mais, comme ce dernier l'a confié, exigeant. Certes, il y eut quelques failles, c'est le lot des plus grands, mais quelle complicité, quelle merveilleuse harmonie entre les mains gauches et droites virevoltant, caressant ou frappant le clavier. On observa le « maître » du jour, faire des signes discrets au « stagiaire », respect du tempo, ici, un *ritinuendo*, là, on crut comprendre un moment qu'il fallait qu'il respirât un peu!

Les « Danses hongroises » de Brahms, qui auraient pu s'appeler « tziganes », rappela le commentateur du jour, sont familières; elles ont été popularisées dans des versions parfois fort peu académiques. Qu'importe, ce samedi-là, les trois danses retenues par le duo furent emportées avec émotion, sensibilité et brio, contraignant le bâtonnier pianiste ovationné à confesser que les quatre mains réunies avaient un goût commun pour les marches militaires. Du moins quand il s'agit de celles mises en musique par Schubert. Ceci pour annoncer un *bis* et des applaudissements dignes des plus grandes stars.

Ce fut une belle leçon de musique. Mais ce fut d'abord une formidable rencontre dont on fut les témoins : celle de deux grands musiciens, le « professionnel » et l'« amateur », qui en conjuguant leurs mains sur un même clavier, rappelèrent que la musique n'est la propriété de personne, qu'il ne s'agit pas de l'exercice d'une profession, mais qu'il est question d'un art, expression par excellence de notre humanité, qui se déploie et s'entend de Pékin à Moscou, de Paris à Ouagadougou, de Bruxelles à Vienne, composée dans un café, jouée dans une salle de concert prestigieuse ou arpégée au coin d'une rue.

Marie-Françoise RIGAUX

Le J.T. est également disponible en ligne.

Ce canal de diffusion met notamment à votre disposition :

- le dernier n° du J.T. avant même qu'il ne sorte de presse;
- les archives du J.T. depuis 1997;
- un moteur de recherche extrêmement efficace.

Toutes les informations sur
<http://jt.larcier.be>